

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 15 juillet 2020

Le PREP : accompagner les Franciliens dans leur projet de rénovation énergétique

Le préfet de la région d'Île-de-France, préfet de Paris, Michel Cadot, s'est rendu à Sceaux le 8 juillet 2020 afin de souligner l'importance de la politique de rénovation énergétique des quartiers pavillonnaires franciliens. Cette visite a eu lieu en présence de M. Philippe LAURENT, maire de Sceaux, M. Xavier LEMOINE, maire de Montfermeil et M. Pierre-André DE CHALENDAR, chargé de mission auprès du Premier ministre sur la rénovation énergétique des bâtiments. Les communes de Sceaux (92) et de Montfermeil (93) sont sites pilotes pour le Parcours de Rénovation Énergétique Performante (PREP). Ce dispositif expérimental a pour objectif d'accompagner les particuliers dans leurs projets de rénovation énergétique et de développer des groupements d'artisans locaux spécialement formés.

L'expérimentation du PREP, un outil au service des habitants et des entreprises

Lancé par le Gouvernement en septembre 2019, le programme « Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique » (SARE) vise à faciliter l'accès à un service public de la performance énergétique. Expérimenté à Sceaux et à Montfermeil, le PREP constitue une déclinaison de ce service. Son objectif est simple : permettre à chacun d'accéder à une rénovation énergétique performante de son logement à moindre coût.

A ce titre et en complément, la Métropole du Grand Paris a démarré une phase d'expérimentation du PREP dans les zones pavillonnaires de Montfermeil et de Sceaux, où de nombreux franciliens souffrent de précarité énergétique. A terme, ce projet pourra être étendu à l'ensemble des collectivités territoriales volontaires de la région.

Dans le cadre du PREP, les particuliers souhaitant améliorer le confort de leur logement grâce à la rénovation énergétique bénéficieront d'un accompagnement par des conseillers du réseau national FAIRE. Pour les aider dans leur démarche, une offre de financement adaptée à leurs revenus leur sera proposée. Les conseillers

pourront également les mettre en relation avec des groupements d'artisans compétents.

Le PREP, c'est quoi ?

Un accompagnement des propriétaires par un conseiller de proximité, du premier conseil jusqu'à la réalisation des travaux

Une solution de financement pour les propriétaires : une offre de prêt accessible et un préfinancement

Des professionnels locaux accompagnés : la création de groupements d'artisans formés qui permet la mise en œuvre de rénovations performantes à coûts maîtrisés

La rénovation énergétique : une nécessité environnementale

La rénovation énergétique des logements répond à un triple enjeu climatique, de l'augmentation du pouvoir d'achat et de qualité de vie. L'Île-de-France représente en effet 16% des consommations énergétiques et 10% des émissions de gaz à effet de serre françaises. Avec ses 5,7 millions de logements, le chauffage des bâtiments représente le premier facteur de la consommation énergétique francilienne. De nombreux logements sont considérés comme très énergivores en raison de leur ancienneté et l'absence totale de rénovation énergétique.

L'expérimentation du PREP doit contribuer à atteindre l'objectif de division par 4 du recours au chauffage que l'Etat s'est fixé en Île-de-France à l'horizon 2050. Pour lutter contre la précarité énergétique dont près de 865 000 ménages franciliens sont victimes, les services de l'Etat, en lien avec la Métropole du Grand Paris et les communes de Sceaux et de Montfermeil, ont fait le choix d'expérimenter le Parcours de Rénovation Énergétique Performante (PREP).

Le diagnostic régional sur les tissus pavillonnaires franciliens

La DRIHL a publié en 2019 un diagnostic territorial du parc de logements franciliens. Il met notamment en avant le fait que les pavillons construits pendant l'entre-deux guerres en première couronne et les lotissements pavillonnaires construits dans les années 1970 dans les territoires périurbains font aujourd'hui face à de lourds besoins de travaux de rénovation, énergétique notamment.

Ce diagnostic a permis d'identifier les zones pavillonnaires à forts enjeux dans le cadre d'une rénovation énergétique.

<http://www.drihl.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/diagnostic-regional-sur-les-tissus-pavillonnaires-a250.html>

Contact presse

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

01 82 52 40 25 – pref-presse@paris.gouv.fr

[@Prefet75 IDF](http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france)